

CARENCES POUR 2021 – PRODUIT FRANCE

SITUATION	CFE	ASM
<u>Adhésion dès le départ de France</u>	Adhésion commune CFE + ASM Pas de carence CFE	Pas de carence ASM
<u>Adhésion + de 3 mois après le départ de France</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déjà adhérent CFE</u> <ul style="list-style-type: none"> → En période de carence CFE → Carence CFE terminée • <u>Adhésion commune CFE + ASM</u> <p>Jusqu'à 29 ans inclus : pas de carence</p> <p>De 30 à 44 ans inclus : 3 mois de carence</p> <p>A partir de 45 ans : 6 mois de carence* Jusqu'au 01/04/2022 carence de 3 mois Exceptionnelle décidée par la CFE</p> 	<p style="text-align: center;">Application de la fin de la carence CFE par ASM</p> <p style="text-align: center;">6 mois de carence pour prothèses y compris dentaires et optiques</p> <p style="text-align: center;">3 mois de carence pour hospitalisation + soins courants y compris dentaires 6 mois de carence pour prothèses y compris dentaires et optiques</p> <p style="text-align: center;">Pas de carence hospitalisation + soins courants y compris dentaires 6 mois de carence pour prothèses y compris dentaires et optiques</p> <p style="text-align: center;">3 mois de carence pour hospitalisation + soins y compris dentaires 6 mois de carence pour prothèses y compris dentaires et optiques</p> <p style="text-align: center;">Jusqu'au 01/04/2022</p> <p style="text-align: center;">3 mois de carence pour hospitalisation + soins y compris dentaires 6 mois de carence pour prothèses y compris dentaires et optiques</p> <p style="text-align: center;">Au-delà de cette date : 6 mois de carence pour la totalité des garanties</p>